



Decazeville, le 17 juin 2006

M. Jean-Luc TORNERO  
Secrétaire Départemental

à

M. LEGRAND  
Inspecteur d'Académie de l'Aveyron  
Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

*Objet : Demande d'anticipation de la date de rentrée administrative des PE2 – Stage filé*

Lors du groupe de travail du 8 juin 2006, vous avez souhaité que dans le cadre de la mise en œuvre du stage filé sur les décharges de direction, les professeurs des écoles stagiaires soient « invités » à se rendre dans leurs écoles d'affectation dès le jour de la prérentrée.

De fait, la prérentrée est une étape très importante dans la vie de l'école à laquelle devront participer les PE2. Compte tenu que ceux-ci ne deviendront effectivement stagiaires qu'au 1<sup>er</sup> septembre, le SNUipp vous a néanmoins alerté sur les problèmes que cela pose en matière de responsabilité en cas d'accident.

Par ailleurs, le SNUipp trouve indécent et de mauvais augure de demander à de jeunes collègues d'effectuer leur première journée de travail sur invitation, c'est-à-dire sans rémunération. Si nous vous avons dit par ailleurs notre ferme opposition à tout travail gratuit, elle se renforce ici par le fait qu'il s'agirait de ne pas payer des personnes qui ne seront même pas encore stagiaires.

Pour le SNUipp, il est totalement inadmissible de maintenir cette invitation qui placerait ces jeunes collègues dans une position intenable tant du point de vue de la responsabilité que du point de vue du droit.

Le SNUipp vous demande donc, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, d'anticiper la rentrée administrative des professeurs d'école stagiaires au 30 août 2006, solution qui permettra à nos jeunes collègues de pouvoir travailler dans la sérénité et en étant rémunérés, ce qui ne ternira pas l'image de l'administration.

Veillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie de l'Aveyron, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour les représentants des personnels élus au titre du SNUipp  
Romain Fayel  
Valérie Tavernier  
Jean-Luc Tornero

*Copie à : M. Dupont, Chargé de Mission, IUFM de Rodez.*